

Herve, le 13 février 2023

**Concerne** : choix des options pour la 5e année

Chers parents,

Chers élèves,

Nous vous adressons ce mail avec une heureuse intention : celle de regarder vers l'avant, regarder vers l'avenir, regarder vers le futur pour votre enfant.

L'avenir ou le futur passe par un projet d'études bien mûri, bien réfléchi, qui tienne compte à la fois du goût du jeune, de son projet et de ses possibilités.

Peut-être votre enfant a-t-il depuis longtemps un projet défini et n'en a-t-il jamais dévié : c'est évidemment très bien. Peut-être aussi avait-il un projet mais que la confrontation de celui-ci avec les cours eux-mêmes ou avec ses propres possibilités l'a fait changer d'avis ou hésiter : cela n'a rien d'anormal. Peut-être encore ne sait-il pas du tout ce qu'il veut faire dans la suite : cela n'a rien de surprenant non plus, mais il est alors encore plus important de bien se renseigner.

Le projet du jeune, du moment qu'il soit pensé et concerté avec vous, ses parents, est évidemment capital.

Pour aider à affiner, préciser, conforter ou tout simplement connaître ce projet, l'école met en place dès à présent une série de démarches :

- Le centre PMS passe, brièvement ou plus longuement, dans chacune des classes de 4e et les élèves qui en font la demande peuvent passer un test d'orientation.
- Le titulaire de classe, à travers le « Carnet de bord » des élèves de 4e année, a incité ou incite chacun et chacune à la réflexion pour le choix de son orientation.
- Le Directeur passe, durant une heure de cours du titulaire de classe (du 13 février au 15 février), dans chaque classe de 4e année pour expliquer les options du 3e degré, particulièrement celles de l'enseignement général ; les élèves sont invités à parler de leurs choix éventuels avec leurs parents.
- Les parents, en concertation avec les jeunes, sont invités à **compléter un pré-choix électronique à partir du jour où la Direction est passée en classe, pour le vendredi 17 février prochain de préférence** et pour le lundi 6 mars au plus tard. Ce pré-choix doit être fait sérieusement mais n'est pas définitif comme inscription dans l'école. Suite à ces pré-choix faits avec sérieux, les professeurs (à qui vont être transmis les pré-choix) communiquent avec leurs élèves.
- Une réunion d'informations plus vaste sur les options du 3e degré à Herve (enseignement général et technique) aura lieu le mardi 16 mai à 17h30 à la cafétéria du CPH. Elle est spécialement destinée aux parents qui, après une introduction des Directions, pourront rencontrer des professeurs d'options et visiter des locaux. Sachez aussi que les différentes options sont dès à présent présentées sur les sites internet des écoles secondaires de Herve : Collège Royal Marie-Thérèse et Institut de la Providence.

- Après cette prise d'informations et les avis recueillis auprès des professeurs, un **choix plus définitif** est à faire **lors de la réception du dernier bulletin fixant les résultats du travail journalier**. Ce choix sera aussi à faire par le biais d'un formulaire électronique Google Forms.
- A la fin du mois de juin, lors de la remise du bulletin de fin d'année aux parents, seules les modifications éventuelles du choix effectué en mai nécessiteront un passage au secrétariat.

Persuadés que vous aiderez vos enfants dans ce choix important des options du 3e degré, appelé aussi degré de détermination, nous sommes aussi certains que vous apprécierez la logique et le sérieux dans l'information assurés par l'équipe de Direction et par les professeurs.

C. Jacquet, Directeur

N. Fanielle, Directrice Adjointe